

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE EBK AVITAILLEMENT » en abrégé « EEBK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX AGHIEN, Lot 145, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE EBK AVITAILLEMENT  
» en abrégé « EEBK »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME  
- DISTRIBUTIONS DIVERSES  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX AGHIEN, Lot 145, Ilot 14

Dirigeant(s) M BAH KOHON ETIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10859 du 22/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64990/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

